

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
 CANTON DE GUILLESTRE
 COMMUNE D'ABRIÈS-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal
 du 2 Aout 2022**

Délibération N° : 20220802-06

**OBJET : Décisions modificatives sur le budget général 2022 –
DM 2 Crédits supplémentaires**

L'an deux mil vingt-deux, le deux du mois d'aout, le Conseil Municipal de la Commune d'Abriès-Ristolas s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Abriès-Ristolas, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 26 Juillet 2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

AUDIER-MERLE Carine – BOURCIER Florian – CERUTTI Chrystelle – CRUNCHANT Nicolas – FAROUZE Marie-Hélène – LACROIX Charles – LEPAS Dominique – MIEGGE Emmanuel – RIBOT Philippe – TENOUX Nicolas.

POUVOIRS : 2

BUES Florent a donné pouvoir à MIEGGE Emmanuel – GAUCHE Joël a donné pouvoir à TENOUX Nicolas.

NOMBRE DE VOTANTS : 12

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix POUR :

DECIDE de procéder au vote de crédits supplémentaires, sur le budget général 2022 de la commune :

CREDITS A OUVRIR - DEPENSES					OBJET	MONTANT
Sens	Section	Chap.	Art.	Op		
D	I	20	2031	2204	Frais d'études	+ 21 840.00 €
					TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	+ 21 840.00 €
CREDITS A OUVRIR – RECETTES						
R	I	10	10222	OPFI	FCTVA	+ 3 640.00 €
R	I	16	1641	2204	Emprunts	+ 18 200.00 €
					TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	+ 21 840.00 €
					EQUILIBRE	0.00 €

DIT QUE LE VOTE des crédits supplémentaires détaillés ci-dessus seront repris lors de l'établissement du compte administratif 2022 du budget général de la Commune d'Abriès-Ristolas.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,
 Nicolas CRUNCHANT

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.

